

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du vendredi 22 mars 2019

DÉLIBÉRATION N° **CD-2019/03/22-1/05****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20190322-lmc100000018730-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 26/03/2019

Réception Préfet : 26/03/2019

Publication RAAD : 26/03/2019

---

Commission n° 1 – Aménagement du Territoire, Politiques contractuelles, Environnement et Agriculture  
Rapporteur : LE BOUTER Nolwenn

---

Commission n° 7 – Finances  
Rapporteur : NETTHAVONGS Céline

---

OBJET : Poursuite du partenariat du Département avec le Laboratoire régional de suivi de la faune sauvage (LRSFS).

Dans le cadre du partenariat du Département avec le Laboratoire régional de suivi de la faune sauvage (LRSFS), il est proposé de lui accorder une aide financière en soutien à ses actions, menées dans le domaine de l'environnement pour un montant total de 51 030 €. Les crédits seront prélevés sur le domaine "Environnement".

**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la Loi NOTRe n° 2015-991 du 7/08/2015 et l'article 95 portant « délégation des missions des laboratoires publics d'analyses »,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 en date du 29 juin 2012, portant Règlement budgétaire et financier, modifiée par délibération du Conseil départemental n° 7/01 du 26 avril 2013,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/04 B en date du 3 février 2017 approuvant la convention pluriannuelle entre le département et le Laboratoire régional de suivi de la faune sauvage,

VU les délibérations du Conseil départemental n° 1/03 A et 7/01 en date du 20 décembre 2018, relatives au budget du Département pour 2019,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

### DÉCIDE

Article 1 : d'attribuer au Laboratoire régional de suivi de la faune sauvage (LRSFS), pour l'année 2019, une subvention de fonctionnement de 38 670 €, et de lui verser une cotisation de 12 360 €.

Article 2 : d'approuver le projet d'avenant n° 3 à la convention pluriannuelle de partenariat entre le Département et le Laboratoire régional de suivi de la faune sauvage (LRSFS), tel qu'annexé à la présente délibération.

Article 3 : d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer cet avenant, au nom du Département.

Article 4 : de prélever les crédits sur les enveloppes inscrites à l'action « Espaces naturels sensibles - autres », « DEEA - Autre partenariat environnement » et « DEEA – Cotisation LRSFS ».

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (45) :

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

M. Arnaud de BELENET

Mme Cathy BISSONNIER

M. Ludovic BOUTILLIER

Mme Martine BULLOT jusqu'au rapport n° 5/04 inclus

M. Jean-Marc CHANUSSOT

M. Bernard CORNEILLE

M. Bernard COZIC

Mme Monique DELESSARD

M. Smaïl DJEBARA

Mme Martine DUVERNOIS

M. Vincent ÉBLÉ qui a donné pouvoir à M. Smaïl DJEBARA

Mme Anne-Laure FONTBONNE

Mme Isoline GARREAU MILLOT

Mme Julie GOBERT qui a donné pouvoir à Mme Virginie THOBOR

M. Jérôme GUYARD

M. Yves JAUNAUX

M. Denis JULLEMIER

Mme Sarah LACROIX

M. Olivier LAVENKA

M. Jean LAVIOLETTE

Mme Nolwenn LE BOUTER

Mme Daisy LUCZAK

Mme Marianne MARGATÉ

M. Olivier MORIN

Mme Céline NETTHAVONGS

M. Jean-François ONETO

Mme Véronique PASQUIER

M. Ugo PEZZETTA

Mme Laurence PICARD

Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON

M. Brice RABASTE

Mme Isabelle RECIO

Mme Béatrice RUCHETON qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS

M. Patrick SEPTIERS

Mme Geneviève SERT  
Mme Sandrine SOSINSKI  
M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Virginie THOBOR  
M. Jérôme TISSERAND  
M. Xavier VANDERBISE  
Mme Véronique VEAU  
M. Franck VERNIN  
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Geneviève SERT  
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :



Patrick SEPTIERS  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne